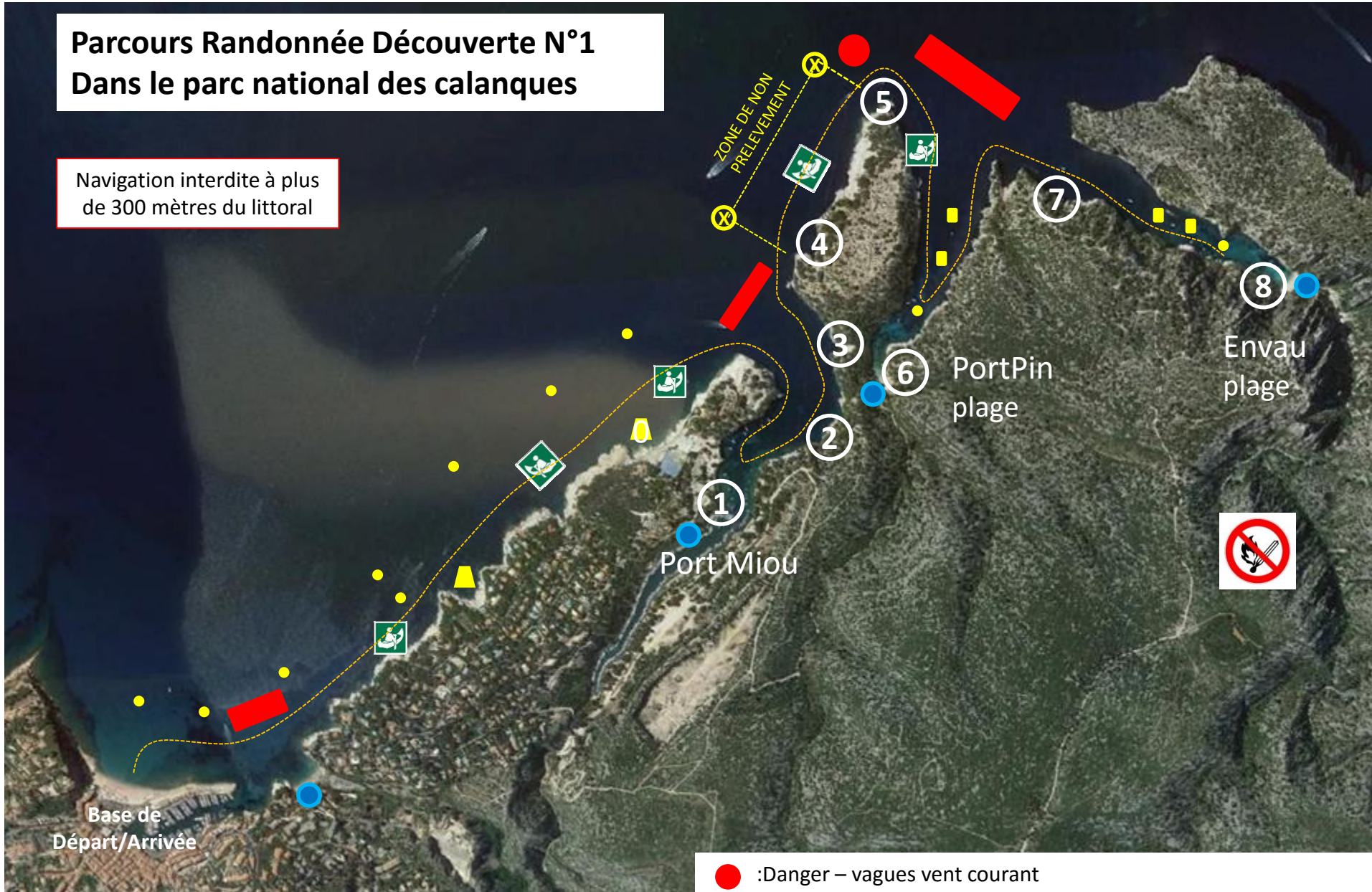





Parcours Randonnée Découverte N°1 Dans le parc national des calanques


Navigation interdite à plus
de 300 mètres du littoral




 : Danger – Zone de croisement trafic entrée et sortie de bateaux


 : Bouées des 300 m

 : Zone de repli

 : Danger – vagues vent courant

 : Trajet kayak à l'intérieur de la zone des 300 mètres

 ① : Points remarquables

 : Bouées de secours pour amarrage

Les Calanques

Le terme calanque provient d'une racine indo-européenne kal (pierre), qui a donné naissance à calanco, mot provençal signifiant escarpé. L'origine des calanques remonte au quaternaire : les énormes blocs de calcaires consolidés au crétacé vont subir l'effet de la période de glaciation. Puis vient le temps de la fonte des glaces qui laisse apparaître des vallées glaciaires. Sous l'action du ruissellement, le calcaire est façonné, rongé et les fleuves surchargés creusent les vallées. Le niveau de la mer remonte jusqu'à envahir les corridors qui se retrouvent immergés. C'est ainsi que naissent les calanques il y a 6000 ans. La présence de nombreuses résurgences d'eau douce dans les calanques, expliquent la température fraîche de l'eau.



1 La calanque de Port-Miou est la première en partant de Cassis. C'est une ancienne carrière de calcaire, utilisée pour le canal de Suez. Très sinueuse, Port Miou s'avance profondément à l'intérieur des terres et constitue un port naturel qui accueille plus de 600 voiliers.

2 Résurgence d'eau douce : A Port-Miou, on peut apercevoir à la surface de la mer, l'écoulement d'une énorme rivière souterraine. Cette résurgence d'eau saumâtre émane d'une galerie de 400 m² de section (20 x 20m), et coule à un débit de 3000 l par seconde, pouvant aller jusqu'à plusieurs dizaines de milliers de litres en période de crue.



3 Trou souffleur ou Narine de Neptune Une sorte de grotte dans laquelle s'engouffrent les vagues qui en chassent l'air avec force. Cet air s'enfuit par un conduit, et les jours de grand vent, on l'entend souffler parfois jusque dans un rayon de 100 mètres.

4 Les trémies : ou (Gros entonnoirs) au bord de l'eau sont les vestiges de l'ancienne carrière Solvay qui exploitait le calcaire pour la fabrication de la chaux dans les années 1900 à 1981. Le calcaire était extrait à la dynamite puis concassé pour pouvoir être chargé sur les bateaux qui attendaient devant les trémies



5 La pointe Cacau: La pierre de Cassis, cette roche dure et compacte, qui fourmille de fossiles: rudistes, lamellibranches à coquille en forme de cornet, était extraite de la carrière de la pointe Cacau dès 1720. Elle était chargée dans les navires par un système de trémies. Elle a été rendue célèbre par le fait qu'elle ait servi de socle à la statue de la Liberté.



8 Calanque d'En Vau est située entre Marseille et Cassis. Avec sa plage de galets, son eau limpide et son cadre exceptionnel, la calanque d'En Vau est sans doute la plus belle des calanques.



7 Lithophyllum lichenoides

Algue rouge dont le thalle forme un coussinet blanc violacé à vert pâle, de forme hémisphérique, de 5-10 cm de diamètre, très fortement imprégné de calcaire, soudé aux rochers et dont la surface est parcourue de pointes ou de crêtes cassantes.



Il est particulièrement sensible aux piétinements et à la pollution.



6 La calanque de Port Pin tire son nom des pins d'Alep qui apparaissent comme en équilibre sur la roche. Cet endroit de rêve dispose d'une plage de sable bordée d'une pinède généreuse.

Gestion des déchets

Avant le départ prenez le minimum d'emballages. Ne jetez rien par dessus bord, ni dans les calanques, ramenez tout à terre.

Débarquement sur le littoral pour les plaisanciers et les kayakistes :

Le débarquement est autorisé sur tout le littoral du cœur du parc sauf sur les trottoirs à Lithophyllum. Un arrêté préfectoral relatif au risque d'incendie peut interdire le débarquement dans les calanques lorsque les massifs sont fermés au public. (Massif des Calanques et Cap Canaille)

Les OURSINS On n'y touche pas hors de la période prévue !

Le ramassage des oursins est interdit du 16 avril au 31 octobre dans les Bouches-du-Rhône, même s'ils sont consommés sur place (arrêté du 27 octobre 2008).

La taille minimale de pêche est de 5 cm hors piquants.

En pêche du bord, la récolte ne doit pas excéder 4 douzaines par pêcheur.

En bateau, la récolte ne doit pas excéder 4 douzaines par personne embarquée avec un maximum de 10 douzaines au total.



Marque Spéciale qui a pour rôle de signaler des zones réservées ou interdites d'accès. Elles permettent aussi d'indiquer certains obstacles.



Numéros d'Urgences :

• CSLN : 04 42 01 80 01
06 84 15 56 52

• Samu 112

• Cross 196



Interdiction de fumer dans les calanques

Bouées jaunes

Bouées de balisage des zones réglementées dans la bande des 300 m depuis la côte (sphériques, coniques, cylindriques...). Pour la sécurité des usagers les moins visibles et les plus vulnérables (baigneurs, kayakistes, en particulier), mais aussi pour le respect de la tranquillité des lieux (réduction du bruit, des vagues, etc.), la vitesse est 1 à 5 nœuds dans la bande des 300 mètres.



Marque Spéciale

La pêche de loisir avec la pêche professionnelle, qu'elle soit embarquée, sous-marine ou à pied, est fortement ancrée dans l'économie et la culture locale. C'est la raison pour laquelle elle reste autorisée en cœur du Parc national, hors des Zones de non prélèvement (ZNP) et de la Zone de protection renforcée (ZPR).

Par ailleurs, les réglementations nationales, régionales et locales s'appliquent toujours.

Des balises ont été mises en place par le Parc pour délimiter les Zones de non-prélèvement (ZNP).